

(RE-)VÉGÉTALISATION DE TALUS

1- PROBLÉMATIQUE

Des travaux de terrassement importants ont été entrepris au vignoble ces dernières années pour permettre la plantation de nouvelles parcelles de vigne dans des secteurs à fortes pentes.

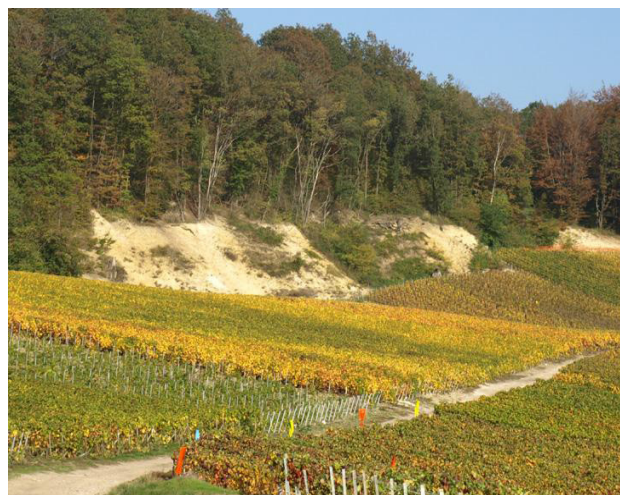
Ces aménagements (remodelage du terrain, défrichements de boisements) ont entraîné la formation de talus parfois très pentus, bien souvent avec peu voire aucune végétation. Les lisières forestières sont particulièrement concernées par ces talus à nu constituant de véritables cicatrices paysagères.

L'impact visuel peut être limité dans le temps si la végétation parvient à recoloniser rapidement le talus, mais il peut être durable voire définitif pour les talus qui se retrouvent complètement dépourvus de terre végétale : lorsque la roche brute affleure, il est impossible pour la végétation de s'implanter naturellement.

Au-delà d'un point de vue esthétique, la présence de ces talus non végétalisés a également des conséquences sur les plans hydraulique (érosion des sols) et écologique.



Talus au coeur du vignoble formés par d'importantes modifications du nivellement des parcelles



Talus récemment terrassés en lisière de forêt

2- RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

Deux critères principaux sont à prendre en compte :

- La ou les cause(s) de la non végétalisation du talus.
- La pente de celui-ci.

Techniques	Principe	Coût
Action préventive	Dans le cadre de la plantation de nouvelles parcelles : si des travaux de terrassement sont nécessaires, prendre en compte la formation de talus et inclure leur aménagement dans la conception du projet (végétalisation notamment)	0 €
Contrôle du désherbage	Stopper les jets suffisamment tôt Utilisation de systèmes anti-gouttes	4 à 20 € TTC par buses
Enherbement et/ou plantation d'arbustes	Apport de terre végétale pour faciliter la colonisation par la végétation de façon spontanée En complément envisager d'éventuels semis de graminées ou de mélanges fleuris, voire des plantations d'arbustes	Semis graminées : 2,5 cts/m ² Mélanges fleuris : 24 cts/m ² Plants : 1 à 2 € l'unité
Hydroseeding ou hydroensemencement (Pour les talus très pentus, action collective pour de grandes surfaces, de l'ordre de plusieurs milliers de m ²)	Projection d'un mélange eau, terre, graines, engrais et substrat organique qui va coller au support grâce à une colle organique. Formation d'une membrane épaisse d'un cm, résistante aux précipitations, et qui va constituer un milieu favorable à la germination des graines et donc à l'installation d'une végétation.	2 à 5 €/m ² , selon la surface à traiter et le matériel utilisé

Talus à pente modérée après apport de terre végétale et semis de graminées : (photomontage)



Principe de l'hydroseeding ou hydroensemencement



Projection d'un mélange fibreux, nutritif associé au mélange de graines.

3- POUR ALLER PLUS LOIN ...

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

Techniques	Epoque de l'année	Contacts et références	Subventions
Semis (graminées, mélanges fleuris)	Automne	Cf fiche technique « Fleurs dans le vignoble »	
Plantations	Automne	Cf fiche technique « Arbres et arbustes dans le vignoble »	CIVC : 40% (action collective)
Hydroseeding ou hydroensemencement	De préférence au printemps, possible en automne	Valeur-environnement Parc International d'entreprises Val d'Europe 4 Bd Michael Faraday-Serris 77716 Marne la Vallée Cedex 4 www.valeur-environnement.com Tél : 01 60 42 87 86 Fax : 01 60 42 87 80 Mobile : 06 07 44 99 77 contact@valeur-environnement.com Engazonnement industriel SAS 12 rue de la Plaine 60190 Arsy www.engazonnement-industriel.com Tél : 03 44 37 05 80 Fax : 03 44 37 05 79 engazonnementindus@neuf.fr	CIVC : 40% (action collective) Agence de l'eau Seine-Normandie